

30 Octobre 2000 page 1

Bureau d'audience publique sur l'environnement
Secrétaire du BAPÉ

Edifice Lomer Sozin

575, rue Saint-Amable, Bureau 2.10

Québec, Que. G1R 6A6

Attention Mme Anne Lyne Boutin.

148

DM49

Ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kV

Boucle outaouaise

Laurentides/Outaouais

6211-09-018

Objet: - Projet Grand-Brûlé-Vignan

Madame,

Je suis propriétaire du 162 Chemin du Lac à la
Route à Huberdeau.

Par la présente je m'oppose vigoureusement au
projet de l'Hydro Québec qui veut ériger une ligne électrique
de 315 Kv qui passerait près du Lac à la Haute, réservoir d'eau
potable (d'excellente qualité) de la municipalité d'Huberdeau,
lequel pourrait être contaminé.

1^{er} Le terrain serait endommagé par le passa-
ge de camions lourds dans la région des sources du lac.

2^{ème} Les produits toxiques employés qui détruiraient
la végétation car une seule erreur, même hu-
maine, serait suffisante pour la qualité de l'eau du lac
et de plus sans retour pour la vie aquatique.

3^{ème} Les effets magnétiques de l'électricité qui sont nocifs pour la santé des êtres vivants à proximité. De plus, je crois que le prétendu besoin en énergie électrique servira davantage à l'exportation (Ontario-E.É.) que pour nos propres besoins, sans oublier le nombre incalculable de pylônes électriques qui défigurent déjà une grande partie de la Province ??? c'est à se demander si le Québec est une province à pylônes électriques tellement il y en a partout.

Assez! c'est assez! je crois...

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma lettre.

Bien à vous

Un propriétaire très soucieux de son environnement

Georges Guindon

NOTE - MEMBRE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'EAU D'HUBERDEAU-LAC LA LOOTRE

Merci. -